



CERCLE AVIRON



NOGENTAIS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAISON 2016 – 2017

SAMEDI 07 OCTOBRE 2017

Chemin de Villiers aux Choux
10 400 NOGENT SUR SEINE

Mail : info@cercle-aviron-nogentais.fr

Tel : 03.25.21.42.93

Site : <http://cercle-aviron-nogentais.fr/>



Sommaire

La photo de la randonnée "Les boucles de la petite Seine" en fond de cette page se situe sur le canal de dérivation en amont de Nogent-sur-Seine. Le 17 avril 2016, le Cercle Aviron Nogentais a été le dernier à pouvoir utiliser les écluses de Bernières et de Marnay. En 2017 tout le possible a été fait auprès de la VNF pour donner vie à ce canal, en vain... A présent ce magnifique ouvrage d'art est en sommeil profond. S'il venait à se réveiller avec toutes ses capacités, nous partagerons le plaisir de l'emprunter avec le plus grand nombre !

Santé

Parole au médecin, pages 2 et en annexe pages 1, 2 & 3.

Civisme

Téléthon, page 5.

Opération "Berges saines" page 5.

Patrimoine fluvial

La randonnée labellisée nationale du CAN, page 5.

"Les Boucles de la petite Seine"

Rapport d'activités

Aviron Indoor, page 3.

Championnat Jeune, page 3.

Brevets d'aviron, page 4.

Les randonnées en aviron, page 4.

Manifestations nogentaises :

- Foire Saint Simon, page 5.

- Carnaval, page 5.

- La guinguette, page 6.

Bilan matériel, page 6.

Bilan financier, pages 6 et 7 + documents annexes 1, 2, 3 & 4.

Élections au comité directeur, page 7.

Interventions des personnalités, page 7.

Statistiques, page 8.



Cercle Aviron Nogentais

Chemin de Villiers aux choux
10400 NOGENT-SUR-SEINE
03.25.21.42.93

Info@cercle-aviron-nogentais.fr

Site : <http://cercle-aviron-nogentais.fr/>



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2017 Saison 2016 - 2017.

Présents :

Comité directeur du Cercle Aviron Nogentais :

Monsieur Patrick BOULET, président.
Madame Catherine ARNAUD, vice-présidente.
Madame Catherine LABRUYÈRE, trésorière.
Madame Christine BOULET, secrétaire.
Madame Anne MARS AUX, membre du comité directeur.
Madame Sandrine PONCE, membre du comité directeur.
Monsieur Éric LABRUYÈRE, membre du comité directeur.

Invités officiels :

Madame Catherine LABUSSIÈRE, sous préfète de Nogent-sur-Seine.
Monsieur Gérard ANCELIN, Conseiller départemental du canton de Nogent-sur-Seine.
Monsieur Sébastien MOUILLEY, maire-adjoint délégué aux sports.
Monsieur Georges VILLE, président du comité départemental de l'Aube d'aviron.
Monsieur Jacques NASSOY, membre du comité départemental de l'Aube d'aviron.
Monsieur Ludovic CETOJEVIC service des sports, mairie de Nogent-sur-Seine.

Excusés :

Madame Bernadette GARNIER Conseillère départemental du canton de Nogent-sur-Seine.
Monsieur Christophe FLOGNY, directeur du service des sports de Nogent-sur-Seine.
Monsieur Christophe BOUTRY, membre du comité directeur du CAN.

Assemblée générale : 59 inscrits, votants 39 dont pouvoirs 12.

Extrait de l'article 6 des statuts du Cercle Aviron Nogentais : « Est électeur tout membre pratiquant une des disciplines précisées à l'article 1^{er}, âgé de 16 ans au moins au jour de l'élection ou mineur représenté par son tuteur légal, ayant adhéré à l'association depuis un mois minimum et à jour de ses cotisations ».

Extrait de l'article 10 : « Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres est nécessaire ».

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

1 - Rapport moral du Cercle Aviron Nogentais par M. Patrick BOULET, président du C.A.N.

Le temps de l'Assemblée Générale est un instant privilégié, l'embarcation est au complet, on redresse le corps, les épaules sont relâchées, l'équilibre est parfait et c'est parti ! On prend la mesure du sillage de la saison passée, retour sur le disque dur et là on se dit Ouah !

- Pour la troisième année consécutive notre randonnée « Les boucles de la petite Seine » est labellisée nationale par la Fédération Française d'Aviron.
- Pour la première fois le CAN obtient le label « École Française d'Aviron 1^o étoile », se classant ainsi dans le premier tiers des 413 clubs de l'hexagone.
- Pour la première fois le CAN obtient le trophée « association sportive de l'année » une récompense qui valorise l'engagement de chacun.
- Notre dynamique « tourisme sportif » appréciée de l'Office de Tourisme nous permet d'accéder à de la formation et ainsi d'acquérir la compétence Webmaster. Le CAN est à nouveau présent sur la toile.
- En aviron Indoor au championnat de France, une médaille de bronze avec au passage une 4^o place au championnat d'Europe. Des podiums régionaux récompensent aussi nos rameurs.
- Au championnat jeune, le CAN obtient au classement national une 145^o place et une 5^o place dans l'ex ligue Champagne Ardenne. Regrets quand même, le don d'ubiquité n'étant toujours pas maîtrisé, nous avons déclaré forfait sur 2 étapes décisives.
- Une montée en puissance des capacités de tous nos rameurs avec l'obtention de nombreux brevets de compétences et de distances.

Cependant toute médaille a son revers : l'absence du CAN aux compétitions bateaux séniors, en effet de nombreux compétiteurs sont aussi les bénévoles du club. La maintenance, les travaux d'aménagement, la sécurité, l'encadrement, les tâches administratives, la formation, le site internet, les manifestations locales... tout cela est chronophage. Mais ce ne sont que régates remises, le foncier et l'envie sont à fleur d'eau !

2016- 2017, c'est aussi de nouveaux équipements, en particulier les combinaisons pour nos jeunes, un bateau de sécurité complet et une yole de mer !

Avec l'aide précieuse de nos équipiers : le Pays de Seine, l'Office du Tourisme, le Département, les municipalités de Saint Aubin et de Chalaute la Petite, l'agence AVIVA de Nogent-sur-Seine, notre fédération et la ville de Nogent-sur-Seine, nous avons pu nous équiper pour réunir des conditions matérielles, environnementales et de sécurité, de qualité. Le Cercle Aviron Nogentais les remercie chaleureusement !

A cette dynamique portée par nos projets et nos actions, il faut souligner le travail et le dévouement du personnel municipal. Les élus locaux, de la circonscription et notre représentante de l'état Mme la sous préfète ne lâchent rien, certes c'est leurs missions, mais ils les accomplissent avec conviction, merci !

A présent cap sur 2017-2018, sur le quai d'embarquement :

- Le loto du 1er novembre. Le CAN compte à la fois sur votre présence et votre capacité à relayer par tous les moyens cette manifestation !
- Le téléthon du 9 décembre avec une destination chère aux Nogentais et un défi collectif de 865 Km en ergomètre.
- Le championnat jeune avec un effectif au maximum de nos capacités d'accueil et deux régates organisées sur notre plan d'eau !
- Les compétitions d'hiver Indoor !
- Le carnaval avec une horde de Viking et un drakkar. Historiquement les vikings ne seraient jamais venus semer la terreur à Nogent-sur-Seine, mais indirectement ils auraient largement contribué à l'essor économique actuel du Nogentais...
- L'opération « Berges saines » en collaboration avec le Neptune, que je remercie vivement pour son aide à assurer la sécurité lors de notre randonnée labellisée !
- Notre randonnée rebaptisée « Camille Claudel et les boucles de la petite Seine ». Nouveauté : un accueil sur 2 jours avec visites du musée Camille Claudel et la ville de Nogent-sur-Seine. Le contact est établi avec le club allemand de Constance et ce serait un immense plaisir de les accueillir à cette occasion.

Et boule de vanille sur la proue du bateau, une participation aux régates qualificatives du championnat de France mer. Impossible de rester de glace devant notre nouvelle embarcation, une yole de mer tout droit venue des Pen Sardines de Douarnenez, mais par la route, dommage ! Elle est bien née cette embarcation : 1996 année de la médaille olympique du CAN ! Elle a été construite par des rameurs bretons passionnés qui ne trouvaient pas de bateaux satisfaisants à leurs exigences. C'est une histoire incroyable puisque le chantier SAFRAN est toujours la référence en aviron de mer !

Objectif ambitieux : fédérer les masters pour qualifier un équipage féminin et un équipage masculin au championnat de France mer les 25 et 26 mai à Plougonvelin (29).

Dans les grandes lignes voilà ce que devrait être la saison sportive 2017-2018.

Cependant un club ne peut pas se limiter à une pratique sportive. La compétence est l'atout majeur. 3 de nos adhérentes s'engagent dans une formation fédérale d'initiateur, pour d'autres ce sera le permis bateau. Nous leur souhaitons une pleine réussite.

Notre périmètre d'activités doit également s'étendre à la préservation du patrimoine fluvial Nogentais. Nous devons continuer à militer pour l'avenir du canal en amont de Nogent-sur-Seine. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'avoir été les derniers à naviguer sur ce magnifique ouvrage d'art. L'avenir c'est la vélo voie, mais que vont devenir les écluses ?

Je souhaite bien évidemment à tous les adhérents beaucoup de satisfactions à naviguer à Nogent-sur-Seine ou ailleurs. Entraînez-vous sans relâche et toujours à l'esprit la devise : « en aviron tous les plaisirs à l'horizon ». Un grand merci aux bénévoles sans qui rien n'est possible, même dans la tempête ils sont restés sur le pont. 5 séances par semaine c'est une performance, la préservation du matériel aussi avec toujours davantage de rameurs.

Il est de coutume de garder le meilleur pour la fin : l'attention et l'écoute de la municipalité de Nogent-sur-Seine. Le travail des élus n'est pas facile, c'est le rôle du barreur. Le navire prend l'eau, l'écope ou la cale sèche, il va falloir choisir un cap pour sauver l'équipage, nous attendons les informations du capitaine !

Rapport moral voté à l'unanimité

2 - Intervention de M. Jean Louis ARÉGUI, médecin.

M. Jean Louis AREGUI nous a présenté de façon humoristique les aléas du rameur débutant et l'intérêt de les surmonter. Il a exposé les bénéfices d'une activité sportive et notamment de l'aviron. L'aviron est un sport porté non traumatisant sollicitant l'ensemble des muscles et praticable par tous. Il a mis en évidence les bienfaits du sport en général contre la sédentarité, l'obésité et la solitude. Cette prestation pertinente et de qualité a été appréciée de tous.

En annexe : intervention de M. ARÉGUI Jean-Louis.

3 - Rapport d'activités saison 2016 - 2017.

3 - 1 Le Bilan sportif :

- **Aviron Indoor.**

- Creil le 21/01/2017. 8 compétiteurs sur 10 000m, Sabrina, Sandrine, Christine L, Pascal, Patrick T, Christophe, Bernard, Jean-Michel accompagnés de leur coach Catherine ARNAUD : 5 podiums.

- Open de France et d'Europe à Paris le 4/02/2017, 6 participants du CAN, **une médaille de bronze obtenue par Sabrina BRODNIK sur le 2000m et une 4^e place au championnat d'Europe.** Sabrina, Emy, Agathe, Antonin, Pascal et Patrick B.



- **Aviron.**

Championnat jeune : 5^e de la ligue Champagne-Ardenne et 145^e au classement national. Étape 1/4 forfait (AG de la ligue à Reims). Le 3/12, étape 2/4 à Troyes épreuve en ergo. Le 21/01 étape 3/4 à Nogent, épreuve en salle. Le 4 mars, étape 4/4 en bateau long à Troyes, équipage : Rose, Estelle, Lucie.

Classement Jeune 2017 - Grand Est - Champagne-Ardenne

Classement Jeune - général (Classement provisoire sous réserve de modifications)
modifié le 29 juin 2017 à 16h30

Rang	Club	Épreuves			Championnat			Total des points	
		Bateaux	Ergomètre	Sol	Bateaux	de ligue	de zone national		
1	REGATES REMOISES	54	73	77	69	50	634	252	1200
2	CLUB NAUTIQUE DE CHARLEVILLE MEZIERES	40	42	41	28	34	279	110	574
3	CERCLE NAUTIQUE REMOIS	16	4	0	12	12	68	0	112
4	AVIRON FLIZE PAYS DES SOURCES	16	20	16	12	12	14	0	90
5	CERCLE D'AVIRON NOGENTAIS	0	38	38	12	0	0	0	88
6	SOCIETE NAUTIQUE TROYENNE	0	20	16	12	8	20	0	76
7	AVIRON SEDANAIS	0	4	4	4	4	34	0	50
8	LES PELLERES CHALONNAISES	8	8	8	8	0	0	0	32
9	CLUB NAUTIQUE GIVETOIS	0	0	0	4	4	0	0	8
10	LANGRES AVIRON CANOE-KAYAK S2	0	0	0	0	0	0	0	0
10	SOCIETE NAUTIQUE D'EPERNAY	0	0	0	0	0	0	0	0

130	CERCLE NAUTIQUE DE MELUN	0	36	36	36	20	0	0	128
131	CERCLE DE L'AVIRON DU CALAISIS	0	24	16	0	8	78	0	126
131	CLUB D'AVIRON DU SUD GRESNOYAN	16	16	12	16	20	46	0	126
133	AVIRON CHATEAULINOIS	16	16	34	34	24	0	0	124
134	AVIRON TOULONNAIS	40	16	40	0	24	0	0	120
135	AVIRON AGATHOIS	16	0	0	0	24	69	0	117
136	CERCLE NAUTIQUE REMOIS	16	4	0	12	12	68	0	112
136	EMULATION NAUTIQUE DE VERNON	28	32	20	16	16	0	0	112
138	ELAN NAUTIQUE COUDEKERGOUIS-SECTION AVIRON	0	16	16	0	16	63	0	111
139	AVIRON CLUB DU GOUET - PLOUFRAGAN	0	28	0	8	8	66	0	110
140	SOCIETE NAUTIQUE DE MONAOD	16	40	28	24	0	0	0	108
141	CLUB OLYMPIQUE CARBONNAIS-SECTION NAUTISME	0	0	0	8	8	86	0	102
142	CLUB NAUTIQUE DIEPPOIS	0	32	0	12	20	0	35	99
143	AVIRON FLIZE PAYS DES SOURCES	16	20	16	12	12	14	0	90
143	ROWING CLUB	20	20	0	0	8	42	0	90
145	CERCLE D'AVIRON NOGENTAIS	0	38	38	12	0	0	0	88
145	ETOLE NAUTIQUE DE L'ORSE	16	16	16	8	4	28	0	88
147	AVIRON CLUB SOUSTONNAIS	45	0	12	16	12	0	0	85
148	ERDARA ARBAJUN ELKARTEA	16	16	16	16	20	0	0	84
149	ASSOCIATION SPORTIVE VILLEMURLENNE	20	24	16	16	0	0	0	76
149	SOCIETE NAUTIQUE TROYENNE	0	20	16	12	8	20	0	76
151	CLUB NAUTIQUE SAINT MIHELLOIS	20	16	16	20	0	0	0	72
151	ROWING CLUB DE SUCE SUR EURE	16	0	24	16	16	0	0	72
151	SOCIETE NAUTIQUE D'ENGHIEN	0	32	0	0	24	0	16	72

Samedi 27/05 : Compétition interrégionale à l'Ailette (Aisne), 3 compétitrices Rose, Estelle, Lucie et 1 compétiteur Hugo.



- **Brevets d'aviron.** Évaluations obligatoires pour l'attribution des Labels et la possibilité de devenir « rameur autonome ». Rappel du règlement intérieur FFA : 20 rameurs dans la limite de 10 bateaux par encadrant. Une récompense est attribuée aux scolaires présents lors de l'AG qui ont participé aux compétitions ou obtenu un brevet.



- Brevets d'aviron de bronze : 18 rameurs ont passé et obtenu ce premier brevet d'aviron. En janvier 2017 : Sabrina, Aurèle, Tom, Romain, Bernard, Claire, Christine L, Anne, Estelle, Rose, Clémentine, Aiden et Baudouin. En juin 2017 : Pascale, Valérie, Christophe, Véronique et Ava.

- Brevets d'aviron d'argent : 12 rameurs l'ont obtenu. Michel, Sabrina, Aurèle, Romain, Agathe F, Christine L, Anne, Estelle, Rose, Aiden, Ava et Baudouin.

- Brevets d'aviron d'or : 9 rameurs ont réussi ce troisième niveau. Axel, Lucie, Agathe F, Antonin, Marie-Paule, Anne, Estelle, Hugo et Emy. Cette obtention permet d'obtenir le statut de rameur autonome à condition d'être majeur.

- Brevets d'endurance :

25 km en skiff : Marie-Paule, Patrick T, Patrick B, Damien, Christophe. Il faut être détenteur de l'aviron d'or pour le valider.

25 km en 2x : Catherine A et Sandrine P.

25 km en y4x+ : 12 rameurs, Emy, Damien, Sandrine, Christine L, Marie-Paule, Agathe F, Antonin, Christophe, Patrick B, Lucie, Michel et Catherine A. Il faut être titulaire de l'aviron d'argent pour valider celui-ci.

Les brevets longues distances ne sont valables qu'une saison. Et pour s'inscrire sur des randonnées les brevets peuvent être exigés.

- **Aviron randonnée.**

2016 - 2017 : 13 inscriptions d'adhérents du CAN sur 4 randonnées labellisées.

- *La Traversée de Paris*, le 25/09/2016 : 1 yolette donc 5 rameurs et une accompagnatrice cycliste.

- *La rando Rance*, les 10 et 11 juin 2017 : 1 rameuse du CAN.

- *La rando Cotentin Aventure*, les 01 et 02 juillet 2017 : 4 rameurs du CAN.

- *La rando de forts en phares*, les 08 et 09 juillet 2017 : 2 rameurs du CAN.

Les adhérents sont conviés à participer aux randonnées proposées par la Fédération Française d'Aviron. La location de sièges élimine toutes contraintes logistiques. Tenir informé la responsable randonnée du CAN (Mme Sandrine PONCE). Prendre connaissance du niveau requis pour s'inscrire. Pour la saison 2018 les brevets d'argent voir de 25km en collectif seront exigés.



- **3 - 2 Le bilan des activités et manifestations, 29 dates...**

1- Le dimanche 4/09/16 : Forum de Provins.

2- Le vendredi 9/09/16 : Forum de Nogent à l'Agora.

3- Le samedi 10/09 : Matinée « techniques de sauvetage » avec les pompiers de Nogent-sur-Seine.

AM : Forum de Nogent à l'Agora, JPO au club et opération « Sentez-Vous Sports ».

4- Le dimanche 11/09 : JPO au club et opération « Sentez-Vous Sports ».

5- Le samedi 24/09 et le dimanche 25/09 : Randonnée Traversée de Paris avec un seul équipage du CAN.

6- Le samedi 15/10 : AG CAN.

7- Le dimanche 23/10 : Foire saint Simon.

8- Le jeudi 10/11 : Cérémonie des sports de Nogent-sur-Seine.

**Cercle Aviron Nogentais
élu club de l'année 2016 !**



9- Le 3/12 : Le Téléthon de Nogent-sur-Seine organisé par le CAN en partenariat avec la ville, **2500 € reversés à l'AFM TÉLÉTHON.**

Extraits du Flash info N° 53 ci dessous



Le défi Seine a été relevé !

Objectif atteint avec un bonus de 40 Km

777 Km en ergomètre en 8h.



De 10h à 18h de nombreuses associations ont participé à cette manifestation en ramant pour la bonne cause !

Espérance BADMINTON
 Espérance BASKET
 Espérance BOXE
 Espérance DANSE
 Espérance GYMNASTIQUE
 Espérance SWING PASSION
 Espérance TENNIS
 Espérance TRIATHLON
 Football Club Nogentais
 Neptune Club Nogentais
 Cercle Aviron Nogentais
 le service des sports

et l'adjoint au Maire, M.MOUILLEY qui a réalisé un total de 31 kms!!



10- Le 3/12 : Championnat Jeune à Troyes. Étape 2/4.

11- Le 18/12 : Sortie bateaux (3 yolettes) vers Marnay.

12- Le 11/01 : Brevets aviron de bronze pour les jeunes rameurs.

13- Le 14/01 : Brevets aviron de bronze et argent, + galette des rois.

14- Le 21/01 : Championnat Jeune à Nogent Étape 3/4.

Open de Creil.

15- Le 4/02 : Open de France Paris.

16- Samedi 4 mars : Championnat Jeunes (bateaux) à Troyes, équipage : Rose, Estelle et Lucie - classement 1°.

17- Samedi 18 mars : **Carnaval de Nogent**, char bateau pirate, 18 participants. Très grand succès sur Facebook !



18- Dimanche 16 avril : séance longue distance brevets skiff 25 Km : Damien RAMBURE, Patrick THOUARD et Patrick BOULET.

19- Dimanche 23 avril : 30 km de randonnée labellisée **les Boucles de la Petite Seine** : 112 participants venus des hauts de France, d'Ile de France, de Bourgogne et de Grand-Est. 20 yolettes, 4 bateaux de sécurité, 12 vététistes, 35 bénévoles.



20- Samedi 27/05 : Compétition à l'Ailette. Arbitrage Éric LABRUYERE.

21- Samedi 3/06 : Participation à l'opération « **Berges Saines** » et élagage /nettoyage à Crancey.



22- Samedi 10/06 : Rando Rance sur 2 jours.

23- Samedi 10/06 : passage des Brevets d'aviron.

24- Dimanche 11/06 : Sortie du CAN avec 3 yolettes à Pont-sur-Seine suivie d'un repas au CAN.

25- Dimanche 25/06 : Guinguette avec les nouveaux polos du CAN + repas du soir.



26- Samedi 01/07 : Descente de la Seine en eau libre avec l'ASSUPRO de Provins + repas du soir.

27- Samedi 02/07 : Rando Cotentin Aventure sur 2 jours.

28- Samedi 08/07 : Rando « Forts en phares » sur 2 jours.

29- Mardi 18/07 : Accueil de 20 enfants du centre de loisirs de Nogent-sur-Seine.

3 - 3 Le Bilan formation :

6 séances de formation financées par l'Office du Tourisme de Nogent Val de Seine pour la création d'un site internet, suivies par Christine BOULET.

Éric LABRUYERE poursuit sa formation d'arbitre.

3 - 4 Le bilan matériel : Tous les travaux ont été réalisés par les bénévoles du CAN.

- Remise en état de l'articulation d'un ergomètre.
- Support mobile pour solo de mer « Eurodiffusion ».
- 2 supports à roulettes pour ranger le 4X+ Caron poids léger.
- 1 support suspendu dans la charpente pour le skiff « Dédé ».
- 1 support pour cordes à sauter.
- Sangles changées sur les trois derniers chariots + visseries.
- Roue grande remorque réparée, pneu et montage offert par le garage Certain de Chenoise.
- Roue Jockey sur remorque mise à l'eau sécurité
- Nettoyage complet (vinaigre blanc) des bateaux S2, S3, S4 et S6 effectué par nos jeunes compétiteurs présents à l'ailette.
- Rails changés sur S4.
- Stabilisateurs installés sur le ponton plastique sans passerelle + continuité du profil caoutchouc pour la protection des bateaux.
- Remise en état du rack en bois suite aux fuites de la couverture.
- Prise en charge à DOUARNENEZ d'un 4X+ de mer d'occasion (date de construction 1996 SAFRAN)

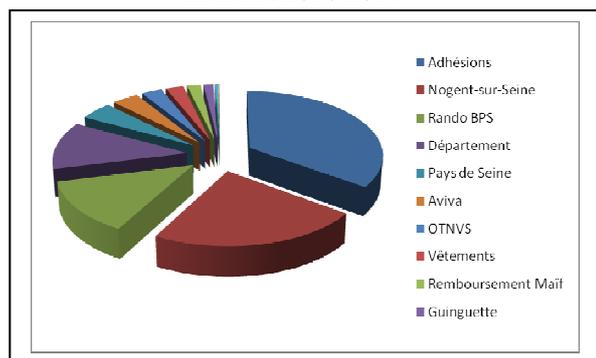
Rappels :

- Le moteur 10 Cv Mariner a été révisé au mois d'avril 2017.
- Le moteur 6 Cv a été révisé au mois d'août 2016, il a été révisé fin juillet 2017.
- Le moteur 10 Cv Yamaha a été révisé au mois de juillet 2016.

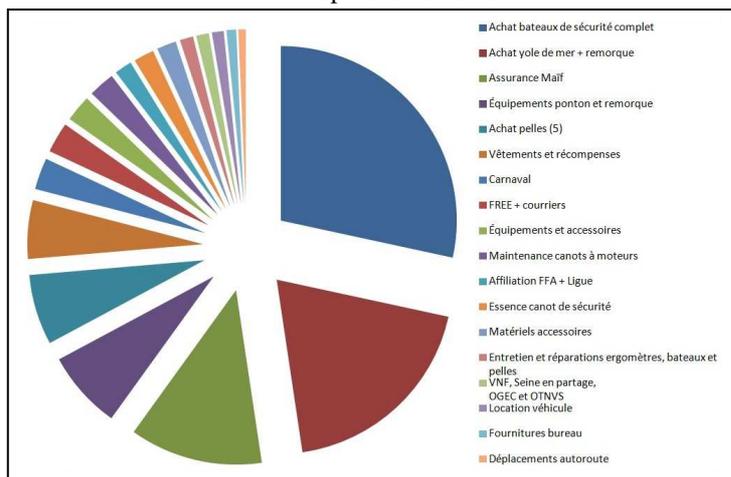
4 - Le Bilan financier du CAN :

Documents 1, 2, 3 et 4 en annexe.

Recettes 2016-2017



Dépenses 2016-2017



- Document 1 : Comptes de résultat 2016 - 2017 de l'association.
- Document 2 : Bilan au 31/08/2017.
- Document 3 : Budget prévisionnel 2017 - 2018. **Voté à l'unanimité.**
- Document 4 : Ventilation du montant d'une adhésion 2017-2018.
- Montants des cotisations 2018 - 2019 et quitus aux administrateurs, **Voté à l'unanimité.**

Les chiffres clefs du CAN, 88 sièges pour 255000 € de capital, soit un investissement moyen de 3000 € par siège.

- Remerciements à la ville de Nogent sur Seine, pour son aide et la prise en compte de la spécificité de l'aviron : Sport de plein air en milieu instable avec obligation de sécurité, et impossibilité d'encadrer des séances avec un nombre important de rameurs. Le CAN est propriétaire de ses bateaux et cela engendre des coûts de fonctionnement très importants.

Élections au Comité Directeur.

Madame Anne MARSAUX et Monsieur Patrick BOULET sont sortants.

Est candidate : Madame Valérie BARELLE. **Élue à l'unanimité.**

Sont candidats : Messieurs Damien RAMBURE, Patrick THOUARD et Patrick BOULET. **Élus à l'unanimité.**

La composition du Comité Directeur 2017 - 2018 du Cercle Aviron Nogentais :

Mme Sandrine PONCE, membre du comité directeur.	Mme Valérie BARELLE, membre du comité directeur.
Mme Christine BOULET, secrétaire.	M. Patrick BOULET, président.
Mme Catherine LABRUYERE, trésorière.	M. Damien RAMBURE, membre du comité directeur.
Mme Catherine ARNAUD, vice présidente.	M. Patrick THOUARD, membre du comité directeur.
M. Christophe BOUTRY, membre du comité directeur.	
M. Éric LABRUYERE, membre du comité directeur.	

5 - Interventions des personnalités :

- *Intervention de Monsieur Sébastien MOUILLEY maire adjoint de Nogent-sur-Seine, chargé des sports.*
M. MOUILLEY a annoncé que les travaux de couverture étaient à l'étude pour une réfection complète dans les semaines à venir. Dans l'immédiat une bâche plombante va être installée pour mettre le bâtiment hors d'eau.
- *Intervention de Madame la sous-préfète.*
Madame la sous-préfète a apprécié l'alliance du sport, du tourisme et de la culture. Elle a encouragé l'entraide entre associations, mutualiser les ressources est gage d'efficacité et de lien social. Si l'opportunité d'accueillir nos voisins allemands de Constance se concrétise la sous-préfète en serait ravie.
- *Intervention de Monsieur Gérard ANCELIN, conseiller départemental. Président de la commission Économie, enseignement supérieur, tourisme et valorisation culturelle.*
Monsieur Gérard ANCELIN a souligné l'adéquation entre les orientations de notre club sportif et celles du Conseil départemental, notamment en matière de tourisme. La vélo voie va offrir un second souffle au canal de dérivation entre Nogent et Conflans-sur-Seine. Pour les JO de 2024, le département se positionne en base arrière pour accueillir les nombreuses délégations.
- *Interventions des personnalités FFA : Monsieur Georges VILLE, président du Comité de l'Aube.*
M. Georges VILLE a évoqué la fusion des ligues d'aviron conformément aux nouveaux découpages des régions. Notre département se situe à la périphérie de la région Grand-Est ce qui ne facilite pas les participations aux diverses manifestations et compétitions. Le bassin du lac du temple équipé de lignes d'eau pourrait être utilisé par des délégations des JO 2024.
- *Le mot du président du CAN :*
M. Patrick BOULET a remercié l'assemblée et a félicité les nouveaux membres du comité directeur.

L'assemblée générale s'est terminée vers 16h00 et a été clôturée par le pot du rameur...

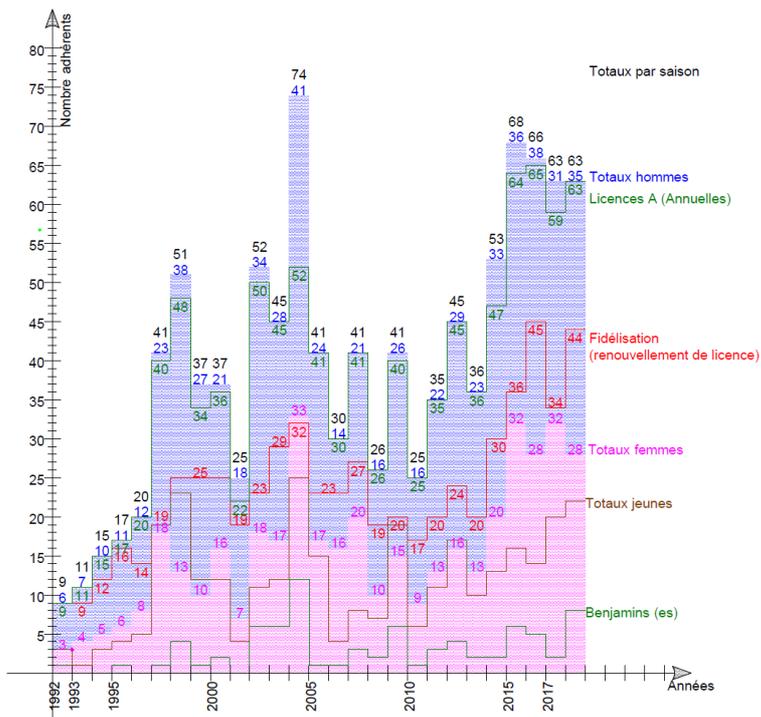
La secrétaire



Le président



6 - Statistiques du Cercle Aviron Nogentais, sources FF Aviron :



Label École Française d'Aviron

ANNÉE	FF	DATE DEMANDE	DATE VALIDATION	LABEL OBTENU	MENTION AVIFIT	MENTION AVIRON SANTÉ	MENTION AVIRON ET HANDICAPS
2018				Aucun			
2017		02/11/2016	16/02/2017	1 étoile	NON	NON	NON
2016		02/11/2015	02/02/2016	EFA	NON	NON	NON
2015				Aucun	-	-	-
2014				Aucun	-	-	-
2013				Aucun	-	-	-
2012				Aucun	-	-	-
2011				Aucun	-	-	-
2010				Aucun	-	-	-
2009				Aucun	-	-	-
2008				Aucun	-	-	-
2007				Aucun	-	-	-
2006				Aucun	-	-	-
2005				Aucun	-	-	-
2004				Aucun	-	-	-

Saison 2018 - titulaires formations fédérales

NOM/PRÉNOM	SEXE	DATE NAISSANCE	INTITULÉ	DATE DÉLIVRANCE
ARNAUD CATHERINE	Femme	11/08/1961	Niveau 1 - Initiateur fédéral	14/10/2015
ARNAUD CATHERINE	Femme	11/08/1961	Niveau 2 - Educateur fédéral	21/09/2016
AVERLANT SIMON	Homme	19/04/1985	Niveau 1 - Initiateur fédéral	08/11/2010
AVERLANT SIMON	Homme	19/04/1985	Niveau 2 - Educateur fédéral	08/11/2010
BOBICHON MARC	Homme	13/01/1971	Niveau 1 - Initiateur fédéral	31/12/1997
BOULET CHRISTINE	Femme	24/11/1963	Niveau 1 - Initiateur fédéral	21/07/2014
BOULET CHRISTINE	Femme	24/11/1963	Niveau 2 - Educateur fédéral	21/09/2016
BOULET PATRICK	Homme	08/02/1960	Niveau 1 - Initiateur fédéral	01/10/2013
BOULET PATRICK	Homme	08/02/1960	Niveau 2 - Educateur fédéral	08/10/2014
LABRUYERE ERIC	Homme	13/03/1968	Niveau 1 - Initiateur fédéral	21/07/2014

Titulaires formation nationale

INTITULÉ	DATE DE DÉLIVRANCE	FIN DE VALIDITÉ	NUMÉRO	DÉLIVRANCE
Niveau 1 - Initiateur fédéral	31/12/1997	Permanent	97-143	
Tuteur fédéral	01/10/2016	30/09/2017		FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON
BEES 1 - Brevet d'État d'éducateur sportif aviron degré 1	23/05/1997	Permanent		ILE DE FRANCE
BEES 1 - Brevet d'État d'éducateur sportif aviron degré 1	31/12/1997	Permanent	069-97-027	
BEES 2 - Brevet d'État d'éducateur sportif aviron degré 2	31/12/2003	Permanent	054-03-175	

INTITULÉ	DATE DE DÉLIVRANCE	FIN DE VALIDITÉ	NUMÉRO	DÉLIVRANCE
Niveau 1 - Initiateur fédéral	01/10/2013	Permanent	13-401	ILE DE FRANCE
Niveau 2 - Educateur fédéral	08/10/2014	Permanent	13-401	ILE DE FRANCE
EPMSP COP moniteur aviron	10/07/2015	10/07/2020		
CQP MA - Certificat de qualification professionnelle moniteur d'aviron	24/11/2015	Permanent	CQPIA-15-00010-14	FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

La pratique de l'aviron comme réponse à la sédentarité et à l'obésité

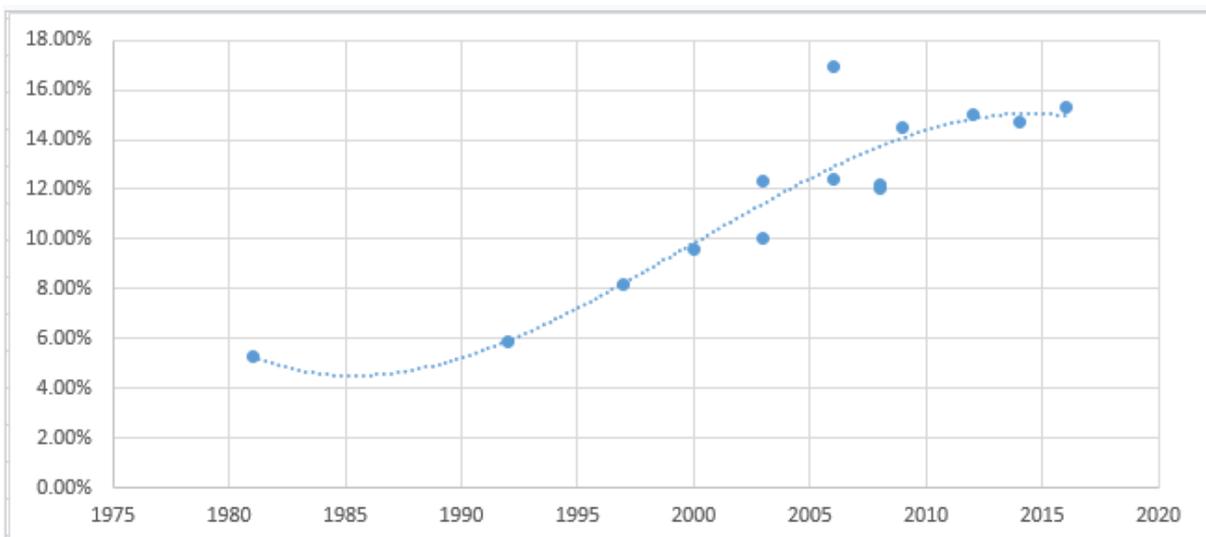
Une épidémie silencieuse gagne du terrain en France ; c'est l'aggravation du pourcentage d'adultes et d'enfants obèses et ses corollaires sur la santé.

Qu'est-ce que l'obésité ?

L'obésité se définit par l'indice de masse corporelle (IMC), soit Poids/T²

IMC	Interprétation
+ de 40	Obésité morbide ou massive
35 à 40	Obésité sévère
30 à 35	Obésité modérée
25 à 30	Surpoids
18.5 à 25	Corpulence normale

Sur la courbe ci-dessous, on peut remarquer la multiplication par 3 du pourcentage d'adultes obèses en France pendant les 35 dernières années.



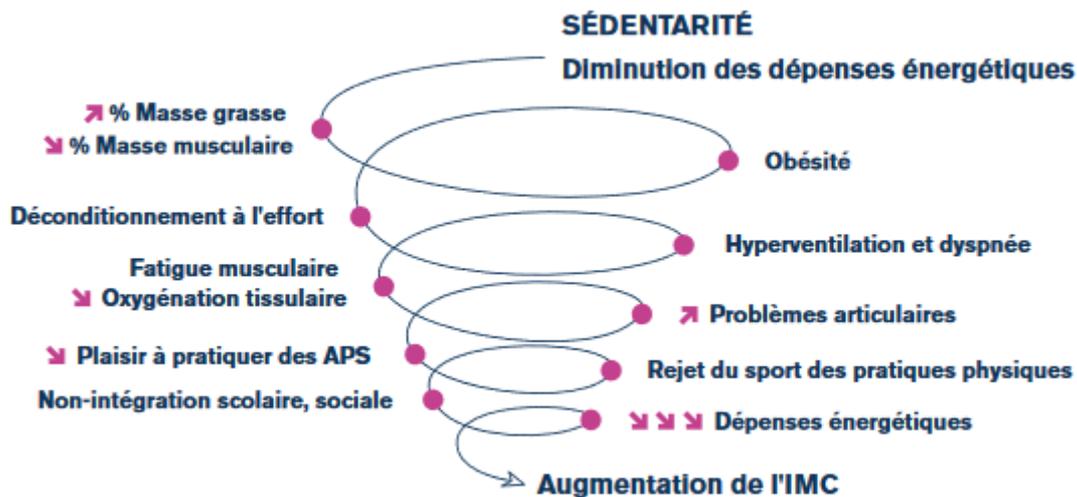
Évolution de l'obésité en France de 1981 à 2016

Concernant les enfants, la situation est très préoccupante. Ces quelques chiffres sur les conséquences du couple sédentarité/obésité doivent faire réfléchir aux dégâts futurs en termes de santé publique (diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers du sein et coliques, insuffisance respiratoire etc..)

- Le nombre d'enfants obèses a doublé en dix ans
- 18% : le pourcentage d'enfants en surpoids
- 3,5% : la proportion d'enfants obèses
- 58% : la proportion d'enfants qui consomment moins de 3,5 portions de fruits et légumes par jour
- 59% : la proportion d'enfants qui consomment trop de lipides
- Les 7-12 ans sont les plus atteints.

La figure ci-dessous illustre le cercle vicieux dans lequel la sédentarité, et donc la diminution des dépenses énergétiques, va conditionner l'augmentation de l'IMC.

Figure 1 : Spirale du déconditionnement chez l'enfant ou l'adolescent obèse



Source : Simon-Rigaud ML, Mougin-Guillaume F., *Réhabilitation à l'effort et obésité. Intérêt de l'épreuve d'effort en laboratoire*, Colloque Obésité pédiatrique, RéPOP-FC, Besançon, 2005.

Qu'est-ce que la sédentarité ?

La sédentarité, le temps passé assis ou allongé en dehors des temps de repas et de sommeil, est un facteur de risque pour des maladies comme le diabète, ou les problèmes cardiaques, qui s'ajoute au risque que constitue l'inactivité physique. Or entre 2006 et 2015, la durée quotidienne moyenne de temps passé devant les écrans chez les adultes a augmenté de 53% (+44% pour les hommes et + 66% pour les femmes), selon Santé publique France.

Ce temps devant les écrans est passé en moyenne de 3 heures 10 par jour à 5 heures 07. La proportion d'adultes passant 3 heures ou plus devant leur écran, en dehors de leur activité professionnelle, a ainsi atteint 80% en 2015. Chez les enfants, parmi lesquels l'activité physique n'a guère progressé et même s'est dégradée chez les 6-10 ans, le temps passé devant les écrans augmente quel que soit l'âge. Par exemple, Les 7-10 ans passent 2 h 53 et les 11-14 ans, 3 h 34 en moyenne, devant un écran.

Or, l'inactivité physique des adultes (50% des femmes et 30% des hommes), selon les critères de l'OMS, est le quatrième facteur de risques de maladies non transmissibles (diabète, maladies cardiovasculaires, certains cancers...) impliquées dans plus de trois millions de morts évitables.

Lutte contre l'inactivité physique selon les critères de l'OMS :

Au moins 150 minutes « d'activité d'endurance d'intensité modérée » par semaine, ou au moins 75 minutes « d'activité d'endurance d'intensité soutenue ». Une activité d'endurance d'intensité modérée correspond par exemple à une marche soutenue (6-7 km/h) pendant au moins 1/2 heure ou à une session d'aviron à un rythme de débutant. Une activité d'endurance d'intensité soutenue correspond à l'activité de rameurs confirmés.

L'aviron comme réponse à la sédentarité. Les bienfaits de l'aviron

Amélioration des capacités aérobies, à savoir une meilleure tolérance musculaire et cardiaque à l'effort (fréquence cardiaque de repos et d'effort plus basse), une meilleure oxygénation de l'ensemble des tissus de l'organisme.

Amélioration des capacités motrices par l'apprentissage d'un geste mettant en action tous les muscles (jambes, cuisses, abdominaux, dorsaux, épaules, bras et poignets), ainsi que par la coordination de son propre geste avec celui des autres rameurs. Pratiqué régulièrement, l'aviron vous dotera d'une musculature puissante et homogène.

Amélioration des capacités anaérobies lactiques et alactiques pour ceux qui veulent pratiquer en compétition, en effet, le démarrage se fait de manière rapide et enlevée (anaérobie alactique) de même que le sprint final. Lors d'une régata, la durée de l'effort sollicite principalement le métabolisme anaérobie lactique, ce qui permet d'utiliser les graisses comme carburant de l'effort.

*Le métabolisme anaérobie alactique est une filière énergétique du muscle utilisée sans oxygène et ne produisant pas d'acide lactique. Lors des efforts intenses et brefs, il dégrade rapidement l'ATP (adénosine triphosphate) contenue dans les cellules et prend le relais pour produire de l'ATP cytoplasmique. Une fois ces 2 réserves d'énergie affaiblies (7 à 16 secondes selon l'entraînement), le mode anaérobie lactique prend le relais pour assurer conjointement le renouvellement de l'ATP à partir du glucose et du glycogène hépatique. Celui-ci se traduit par la production de lactate. Enfin, pour des efforts d'endurance, c'est le métabolisme aérobie qui est principalement utilisé.

Plus simplement, la pratique de l'aviron va solliciter à peu près tous les muscles du corps et plus particulièrement :

Au niveau du tronc : gouttières lombaires, rhomboïde, trapèze, abdominaux

Au niveau des membres inférieurs : fessiers, quadriceps, ischio-jambiers, mollets (triceps sural)

Au niveau des membres supérieurs : deltoïde, biceps, triceps, muscle fléchisseur des poignets.

Ce travail musculaire va renforcer vos os (lutte contre l'ostéoporose féminine après 50 ans) ; diviser par 2 le risque d'HTA ; améliorer votre capacité respiratoire ; vous aider à maintenir un poids normal.

Calories brûlées : entre 300 et 1000 cal par heure en fonction de l'intensité de l'effort.

Sur le plan psychique, le bienfait est également important : en effet, la rencontre de personnes d'âges et de conditions différentes va augmenter votre ouverture d'esprit et vos liens sociaux, élargir votre cercle d'intérêts. Et, ce faisant, vous faire diminuer vos risques de maladies psychiques (troubles du sommeil, anxiété, dépression)

Risques entraînés par la pratique de l'aviron :

Quasiment aucun puisque c'est un sport porté (comme le vélo ou la natation) ; à signaler le risque d'ampoules ou de rhumes après baignade forcée...

En conclusion : L'aviron comme source de plaisir

Evidemment, bien avant les bienfaits physiques exposés ci-dessus, l'aviron est d'abord et surtout une source de plaisir. La neurobiologie nous montre qu'un exercice physique comme l'aviron permet d'augmenter jusqu'à 10 fois la normale la fabrication d'endorphines. Il s'agit d'une molécule naturelle « morphine-like », un neuropeptide fabriqué par le cerveau qui va permettre une sensation d'euphorie, une anxiolyse, un effet antalgique et antifatigue...

Comme quoi la neurobiologie est capable de nous démontrer ce que nous savions déjà implicitement, faire du sport, et de l'aviron en particulier, fait du bien !!!

Annexe 1 - COMPTE DE RESULTAT DU CERCLE AVIRON NOGENTAIS ANNEE 2016-2017

CLASSE 6	CHARGES	montant en €	CLASSE 7	PRODUITS	montant en €
6011	Essence et huile bateau moteur	341,41	7000	Ventes de vêtements	430,00
6050	Achat equipements	9 850,75	7080	Téléthon, Guinguette.	672,40
6060	Vetements et récompenses	987,00	7400	Subvention de Saint Aubin	80,00
6063	Achat matériaux pour carnaval	531,30	7400	Subvention de Chalautre la petite	25,00
6063	Matériels, accessoires	326,77	7400	Subvention de NOGENT SUR SEINE	4 100,00
6064	Fournitures de bureau + encre.	160,56	7400	Subvention Conseil Départemental 10	2 130,00
6068	Alimentations rando, guinguette, Téléthon	1 103,71	7580	Partenariat de l' OTNVS	500,00
6068	Fonds de caisse	280,00	7580	Partenariat du Pays de Seine	800,00
6070	Équipement et accessoires.	444,34	7560	Cotisations adhérents	8 683,95
6130	Location salle de Crancey	100,00	7560	Inscriptions Boucle de la Petite Seine	3 436,00
6150	Entretien et réparation ergomètre, avirons et pelles.	223,97	7560	Participation compétition et randonnée	240,00
6150	Entretien et réparation bateaux à moteur	441,43	7600	Produits financiers	40,83
6150	Entretien et réparation pontons et remorques	1 315,48	7580	Dons déplacements (BOULET P, BOULET C et ARNAUD C	2 964,01
6160	Assurance	2 225,91	7580	Dons /partenariat/sponsor (AVIVA)	652,50
6250	Déplacements	125,00	7700	Produits exceptionnels(remboursement pelles maif)	366,00
6251	Déplacements en compétitions et randonnées	437,82			
6256	Frais de missions	58,00			
6257	Frais de réception	62,16			
6260	Frais postaux et télécommunication	512,84			
6278	Frais bancaires	46,00			
6281	FFA + ligue Champagne Ardenne	2 652,80			
6586	VNF + LA SEINE EN PARTAGE	180,90			
6251	Déplacements (BOULET P, BOULET C et ARNAUD C)	2 964,01			
TOTAL		25 372,16	TOTAL		25 120,69
RESULTAT = produit - charges		-251,47			
TOTAL	Bénéfice			Déficite	251,47
		25 372,16			25 372,16

6050 - INVESTISSEMENTS

achat coque securite	923,15
achat remorque+roue pour coque securite	1 448,44
achat equipement coque securité	149,50
achat moteur pour coque securité	2 644,66
achat pelles	1 185,00
achat yole de mer	3 500,00
TOTAL	9 850,75

Annexe 2 -BILAN AU 31/08/2017

Annexe 2 -BILAN AU 31/08/2017						
	ACTIF				PASSIF	
		solde 31/08/16	solde 31/08/17			
	compte chèque	1 115,00 €	363,53 €		report à nouveau	11 115,00 €
	compte livret	10 000,00 €	10 500,00 €		déficit	-251,47 €
					bénéfice	
	TOTAL	11 115,00 €	10 863,53 €			10 863,53 €

Annexe 3 - BUDGET PRÉVISIONNEL DU CAN - ANNÉE 2017 - 2018.

Classe 6	Charges	Montant en €	Classe 7	Produits	Montant en €
6011	Essence - Huile.	500,00	7000	Ventes de bateaux.	0,00
6050	Achat équipement mise à l'eau 4X+ de mer	600,00	7000	Ventes de vêtements.	100,00
6060	Vêtements - Livres - Récompenses.	150,00	7080	Loto	3 500,00
6064	Fournitures de bureau.	250,00	7080	Manifestations touristiques : Randonnées, Point randon'aviron, Guinguette...	3 400,00
	Lots Loto	2 000,00	7400	Subvention Nogent-sur-Seine.	2 700,00
6068	Alimentaire (manifestations : Randonnée + Galettes...).	1 400,00	7400	Subvention autres communes.	150,00
6130	Location : Salle de Crancey pour la randonnée.	150,00	7400	Subvention M. Michel SOUFFLET...	0,00
6150	Entretien, aménagements, et réparations bateaux.	1 700,00	7400	Subvention Conseil Départemental	2 500,00
6150	Entretien et réparations bateaux moteur.	800,00	7400	Subvention Pays de Seine en plaine champenoise	0,00
6150	Entretien et réparations remorque.	300,00	7400	Subvention Région grand Est	0,00
6160	Assurance.	2 500,00	7560	Cotisations - adhésions.	7 500,00
6210	Indemnités déplacement moniteur aviron	515,00	7580	Partenariat Aviva	500,00
6250	Formation réparation bateaux + hébergement formateur.	600,00	7600	Produits financiers.	40,00
6250	Déplacements du bureau - formation : auto financement.	0,00		Carnaval de Nogent-sur-Seine	600,00
6251	Déplacements en compétitions.	2 900,00			
	Stage Aviron	2 500,00			
	Carnaval de Nogent-sur-Seine	600,00			
6256	Frais de mission.	0,00			
6257	Frais de réception.	0,00			
6260	Frais postaux, téléphone et internet.	500,00			
6281	Licences, affiliation FFA, Affiliation ligue Champagne Ardenne.	2 800,00			
6281	Seine en partage	65,00			
6281	OTNVS	20,00			
6281	OGEC	10,00			
6586	Autres prélèvements (VNF, ...) .	130,00			
Total		20 990,00	Total		20 990,00



CERCLE AVIRON NOGENTAIS

Chemin de Villiers aux Choux

10 400 NOGENT SUR SEINE

Mail : info@cercle-aviron-nogentais.fr

Tel : 03.25.21.42.93.

Site : <http://cercle-aviron-nogentais.fr/>



Tarifs du Cercle Aviron Nogentais

Cotisation Annuelle

Valable du 1er septembre 2018 au 31 Aout 2019

Comprenant la licence F.F.A de (non connue mais supérieure à 38,40 €).

Jeunes (-18ans) et scolaires	125 €
Adultes	160 €

Pour les nouveaux adhérents :

- droits d'entrée de 15 € pour un scolaire
 - droits d'entrée de 30 € pour un adulte
- à payer uniquement la première année.

Membre du Comité Directeur rameur :

160 € moins le montant de la licence F.F.A de 38,40€

Membre du Comité Directeur non rameur :

60 €

Titre Initiation pour une séance (valable le jour de délivrance) : **10 €**

Il ne pourra être délivré qu'un seul titre par personne et par saison.

Le Cercle Aviron Nogentais est partenaire de la CAF et de l'ANCV.

Pour plusieurs membres de la même famille.

La déduction ne concerne que les parents et les enfants de la même famille.

Tarif famille 2018 2019

Tarification du plus âgé au plus jeune

	Adulte	Moins de 18 ans et scolaire
1ère personne : tarif plein	160,00 €	125,00 €
2ème personne : tarif plein - 12 %	140,80 €	110,00 €
3ème personne : tarif plein - 17 %	132,80 €	103,75 €
4ème personne : tarif plein - 22 %	124,80 €	97,50 €
5ème et plus : tarif plein - 22 %	124,80 €	97,50 €

Ventilation d'une adhésion 2017-2018 sur la base de 60 adhérents

Dépenses incompressibles	Montant adhésion annuelle maximum	160,00	125,00
	Licence FFA	38,40	38,40
	Affiliation FFA 220€ + ligue 70€	4,83	4,83
	Carburant sécurité + maintenance moteur	13,04	13,04
	Assurance matériel	37,09	37,09
	Téléphonie + internet	8,54	8,54
	VNF +OTNVS + OGEC	3,51	3,51
	Disponible CAN	54,59	19,59